

LE PATRIOTE

PLACE AUX AÎNÉS !

Du 1er au 7 octobre, ayons l'âme à la tendresse...

La Journée internationale des aînés, qui aura lieu le 1er octobre prochain, nous amène à réfléchir sur les enjeux auxquels les aînés de notre communauté doivent faire face. Cette année, la Municipalité profite de cette occasion pour programmer une Semaine des aînés qui se déroulera du 1er au 7 octobre 2022. Durant cette semaine, plusieurs activités spéciales seront offertes gratuitement..

déjeuner-causerie - Table ronde

Le mercredi 5 octobre de 9 h 30 à 12 h, dans le cadre de la réouverture du Salon à Paul-Émile, la Municipalité reçoit les aînés à déjeuner à la Salle de l'Institut Canadien et leur propose une table ronde regroupant des intervenants du milieu de la santé, de la sécurité et du milieu communautaire, lesquels traiteront de la santé des aînés, des services offerts quant au soutien à domicile, de prévention de la maltraitance, de la fraude ainsi que de la relation proche-aidant. La table ronde sera suivie d'une période de questions où les participants pourront s'entretenir avec les invités.

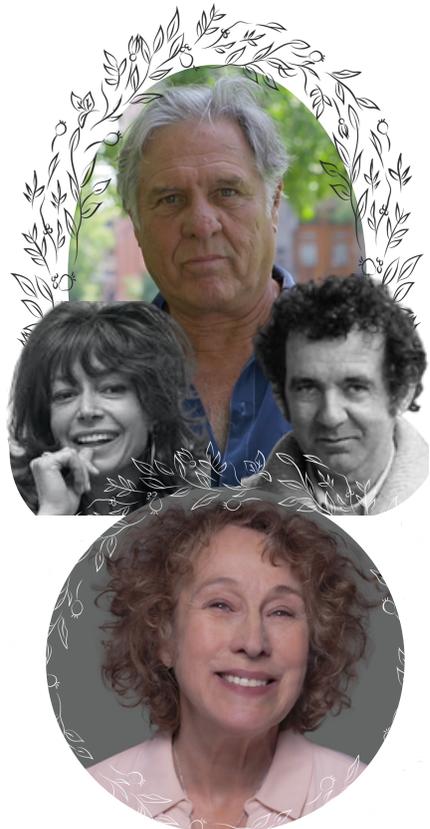
L'Âme à la tendresse : un spectacle-lecture en formule 5 à 7 en compagnie de Marie Tifo et Pierre Curzi.

En clôture de cette Semaine des Aînés, La Municipalité convie, le 7 octobre à 17 h, les aînés et leurs proches à la Salle de l'Institut Canadien pour assister au spectacle-lecture *La Renarde et le Mal peigné*. Le contenu de cette représentation est puisé à même la correspondance qu'ont entretenue le couple composé de la chanteuse Pauline Julien et de l'ancien député et poète Gérald Godin. La Municipalité a pensé organiser cette activité, qui met en scène deux des comédiens les plus aimés du public québécois, Marie Tifo et Pierre Curzi, sous la forme d'un 5 à 7 afin qu'en levant nos verres, nous puissions remercier les aînés pour leur apport à la communauté charlerivaine.

Activités sportives

Les Charlerivains de 50 ans et plus pourront profiter de cours d'essai gratuits afin de s'initier aux activités sportives offertes via la Programmation des loisirs de l'automne 2022. Zumba, Yoga, Danse en ligne et ViActive sont au programme des activités offertes gratuitement à nos aînés durant cette semaine qui leur est dédiée. Vous n'avez qu'à vous présenter à l'heure de l'activité choisie.

Il est préférable de s'inscrire au déjeuner-causerie ainsi qu'au spectacle jusqu'au 3 octobre, par téléphone au 450 584-3484 poste 1, en personne à l'Hôtel de ville de Saint-Charles-sur-Richelieu ou en ligne sur le site Internet de la Municipalité : www.saint-charles-sur-richelieu.ca



À SURVEILLER :

LE MOT DE LA MAIRESSE
2

À VOTRE SERVICE
2

LE COIN DES ORGANISMES
4

LE CALENDRIER
4

Le mot de la mairesse



L'été s'achève et des projets importants seront entrepris à la Municipalité au cours de l'automne qui vient. La réalisation des plans et devis pour la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées et la construction d'une nouvelle caserne d'incendie font partie de ceux-ci.

Je profite de la tribune qui m'est ici donnée afin de vous informer de ces projets. Je débute en vous transmettant des informations concernant le projet de construction d'une nouvelle caserne. Le conseil souhaite faire preuve de transparence à l'égard des citoyens, c'est pourquoi je trouve important de vous résumer l'information donnée lors de la soirée de consultation tenue en mai dernier autour de ce projet.

La décision du conseil de procéder à la construction de la caserne sur l'actuel terrain de baseball s'appuie sur le besoin de disposer d'un terrain suffisamment grand pour respecter notre réglementation et les nouvelles exigences de la C.N.E.S.S.T. en matière de décontamination. À cet effet, une baie de décontamination étanche devra être aménagée, nécessitant l'ajout d'une porte supplémentaire au bâtiment.

Le terrain doit pouvoir accueillir un bâtiment de 8500 à 9000 pieds carrés dont le coût de construction est estimé à 4,5M\$. Les coûts et les délais qu'auraient engendrés l'acquisition d'un terrain d'une telle superficie par expropriation ou de gré à gré ont également motivé le choix de cet emplacement.

Il y a aussi l'urgence d'agir en raison des nombreuses normes que la caserne actuelle ne permet pas de respecter : espace insuffisant pour les camions et entre les camions, manque d'espace pour l'entreposage des équipements, absence de douche et absence de ventilation adéquate, pour ne nommer que ceux-ci. Actuellement, l'entretien des camions doit s'effectuer à l'extérieur été comme hiver, ce qui n'est pas sécuritaire, sans compter qu'il manque d'espaces de stationnement pour les véhicules de nos pompiers.

Tous ces éléments affectent le niveau d'engagement des pompiers volontaires, le recrutement et la rétention de personnel. De plus, le projet est attendu depuis plus de 10 ans et sa réalisation est incontournable afin d'assurer le maintien de ce service essentiel.

La possibilité d'alléger le fardeau fiscal pour la population a également contribué au choix de l'emplacement. En juin dernier, la Municipalité a présenté une demande d'aide financière via un nouveau programme d'aide gouvernemental. Dans le cas où la Municipalité se verrait octroyer cette subvention, elle aurait accès à un financement couvrant jusqu'à 78% des dépenses de réalisation du projet.

La réalisation de ce projet est prioritaire pour votre conseil, tout comme d'offrir de nouveaux aménagements destinés aux sports et aux loisirs afin de remplacer le terrain de baseball et bonifier l'offre actuelle de loisirs. Ce sont de beaux projets dont je vous parlerai plus en détails au fur et à mesure de leur avancement.

Julie Lussier Mairesse

À votre service ! Les nouvelles des différents services municipaux

Services d'urbanisme et travaux publics

Octroi d'un contrat pour 2022-2023

La municipalité souhaite octroyer le contrat d'entretien de la patinoire pour l'hiver 2022-2023. Elle invite les personnes intéressées à transmettre une offre de services par courriel à : directionsaint-charles-sur-richelieu.ca avant le 21 septembre 2022 en consultant et complétant le document détaillé disponible sur le site internet de la municipalité.

Collecte de branches

Collecte de branches : La Municipalité procèdera à la collecte de branches sur son territoire durant la semaine du 11 au 14 octobre 2022. Assurez-vous que vos branches respectent les critères ci-dessous afin qu'elles puissent être adéquatement ramassées.



Collecte de
branches

11 au 14 octobre
2022

Préparation de vos branches

- Vos branches ont un diamètre maximal de 25 cm (10 pouces);
- Vos branches sont laissées à leur pleine longueur (pas coupées);
- Vos branches empilées n'excèdent pas 1,2 m (4 pieds) en hauteur;
- Le jour de la collecte, les troncs sont orientés vers la rue;
- Veuillez respecter l'emprise du chemin lorsque vous déposez vos branches en bordure de route.

Service de la sécurité-incendie

Avertisseur de monoxyde de carbone

Le règlement municipal exige la présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone certifié, dans tous les bâtiments publics et résidentiels où un combustible solide, liquide ou gazeux est utilisé. Il s'agit d'un geste responsable et efficace, facile et peu coûteux.

Le saviez-vous ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est pourtant un gaz toxique qui peut être mortel. Plusieurs appareils peuvent dégager du CO et occasionner des intoxications légères, sévères ou mortelles. Ce gaz peut provenir de :

- Vos systèmes de chauffage, tels que votre fournaise, foyer ou chaufferette
- Vos électroménagers fonctionnant au gaz ou au propane (cuisinière, BBQ, réfrigérateur, lampes, etc.)
- Votre automobile et vos appareils avec moteur à combustion (tondeuse, souffleuse, génératrice). Même si une utilisation normale de ces appareils ne présente pas de danger, une intoxication au monoxyde de carbone peut se produire si les appareils fonctionnent mal ou encore s'ils sont utilisés dans un endroit mal ventilé.

Prévenez le pire avec un avertisseur de CO!

Un détecteur de CO ressemble à un détecteur de fumée. Il fonctionne de la même façon, avec une pile ou branché au réseau électrique, et peut être acheté à peu de frais dans une quincaillerie. Ce dispositif de sécurité est conçu pour émettre un signal d'alarme lorsqu'il décèle la présence de ce gaz nocif dans une concentration menaçante pour la santé. Pour savoir où et comment installer votre avertisseur de CO, vous devez vous référer aux instructions du fabricant.

Attention! - Un avertisseur de fumée classique ne détecte pas la présence de monoxyde de carbone.

Pour connaître les signes et symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone, visitez le www.saint-charles-sur-richelieu.ca



Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire



Sur la photo : Samia Fekih Ahmed, Sylvie Caron, Steven Héroux, Julie Lafortune, Nathalie Boisclair, Yanick Beauchemin, Jean-Marie Desroches, Daniel-Vincent Bernard et Jean Surprenant

L'art de faire rimer embellissement avec environnement.

La Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a procédé le 9 septembre dernier au dévoilement de son projet d'embellissement du Parc Amyot, réalisé en collaboration avec la Coop Arbre-Évolution et la Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, lors d'une conférence de presse tenue dans l'enceinte du Parc.

Le Parc Amyot est le plus grand parc de Saint-Charles-sur-Richelieu. Situé sur le Chemin des Patriotes, il est principalement l'hôte des parties de soccer disputées par les équipes de soccer de Saint-Charles durant la saison estivale. Le parc Amyot constitue également un accès à la Rivière Richelieu pour les amateurs de pêche sportive et de pêche sur la glace.

Amorcée récemment avec la transformation, par le sculpteur Daniel-Vincent Bernard de 3 frênes autrement condamnés, le Parc Amyot poursuivra sa métamorphose avec la réalisation en octobre d'un projet de plantation de centaines d'arbres et arbustes fruitiers. Cette réalisation découle d'un partenariat entre la Municipalité, la Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire et la Coop Arbre-évolution qui contribue à financer une partie du projet avec les partenaires de son Programme reboisement social. Du côté de la Caisse Desjardins, une aide financière offerte via le Legs de 75 000\$ pour le 75^e anniversaire de l'entreprise rend possible la réalisation d'un projet d'aménagement dont le dessein premier est de réduire les GES. Une troisième phase qui consiste à l'installation au Parc Amyot d'une toilette écologique viendra conclure les aménagements durables prévus à l'agenda de la Municipalité. Les citoyens de Saint-Charles qui ont à cœur la préservation des espaces verts et le maintien des accès à la rivière Richelieu sont invités à participer aux deux journées de plantation des arbres prévues les 17 et 18 octobre prochain. En investissant dans ses parcs, la Municipalité permet aux citoyens de profiter pleinement du cadre de vie exceptionnel qu'offre Saint-Charles-sur-Richelieu. Les personnes intéressées à obtenir les détails de l'activité de plantation d'arbres peuvent contacter la Municipalité par courriel : josiane@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone 450 584-3484 p. 3



SEMÈL REBEL



Ne manquez pas le 17 septembre prochain dès 15 h, une fête familiale à la saveur de la Nouvelle-Orléans ! Inspiré par le célèbre Mardi Gras qui fait danser nos voisins du sud, cet événement met en scène le groupe Semèl Rebel et propose aux petits comme aux plus grands des activités gratuites : maquillage, concours de masques, fresques de chaussée ainsi qu'une aire de restauration où les citoyens pourront acheter des consommations et fréquenter le bar à poutine du restaurateur Paskoya ! Cet événement aura lieu dans le stationnement de l'Hôtel de ville.

L'ambiance sera à la fête et une prestation surprise viendra clore cette activité. En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'Institut canadien, 16 rue Saint-Pierre.



En septembre à SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

 **Lundi 19 septembre**
Collecte encombrants sans réservation

Mardi 13 septembre
Mardi 20 septembre

 **Mardi 27 septembre**
Mardi 4 octobre
Collecte de matières organiques

 **Lundi 19 septembre**
Collecte de matières résiduelles

 **Mercredi 7 septembre**
Mercredi 21 septembre
Collecte de matières recyclables

 **Jeudi 22 septembre**
Collecte de feuilles et chaume

 **Samedi 17 septembre**
Fête Nouvelle-Orléans

 **Lundi 10 octobre**
Bureau municipal fermé

 **Mardi 11 octobre**
Mercredi 12 octobre
Jeudi 13 octobre
Vendredi 14 octobre
Collecte de branches

 **Mercredi 5 octobre**
Séance ordinaire du conseil

Plus que quelques jours pour s'inscrire !

Programmation des loisirs 2022 : Les inscriptions ont lieu en ligne sur le site Internet de la Municipalité et par téléphone au 450 584-3484 p. 1

Inscriptions du 2 au 16 septembre 2022

De retour une fois par mois !

Salon à Paul-Émile

Avec des rencontres thématiques !
Entrée gratuite

28 SEPTEMBRE

13 h 30 Hôtel de ville
Conférence sur le système solaire
avec Jean-Marie Desroches

5 OCTOBRE

9 h 30 Salle de l'Institut Canadien
Déjeuner-causerie suivi d'une
Table-ronde spécial aînés



Temps partiel : 10 h à 15 h / semaine
Salaire : 16,91 \$ de l'heure
Âge requis : 18 ans et +

Pour postuler :
josiane@saint-charles-sur-richelieu.ca



405, Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu. J0H 2G0
450 584-3484
info@saint-charles-sur-richelieu.ca
www.saint-charles-sur-richelieu.ca

Le coin des organismes



FÊTE DE LA RENTRÉE DES ORGANISMES ET BÉNÉDICTION DES SACS D'ÉCOLE ET DES TOUTOUS

Dimanche 25 septembre à 10h30 à l'église Saint-Charles

Pour souligner la reprise des activités, la Paroisse de l'église Saint-Charles vous invite ainsi que tous les organismes de nos milieux (La Grande Trappe, le Club Optimiste, le Mouvement vert, Bac à Bac le collectif des arts du Richelieu, La Ligue de Balle de Saint-Charles, Le Soccer, la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, le Service des incendies, la Société d'histoire des Riches-Lieux, Viactive, etc...), à la Messe de la Rentrée !

Les tout-petits et tous les étudiants (primaire, secondaire, collégial ou universitaire) sont invités à participer à la bénédiction et à apporter leur toutou ou leur sac d'école. Un goûter sera servi pour prolonger la fête !

Pour ne rien manquer des activités organisées par la Municipalité, surveillez le calendrier mis à jour régulièrement sur le site Internet de la Municipalité : saint-charles-sur-richelieu.ca ou abonnez-vous à la page Facebook Municipalité de Saintcharlessurrichelieu